



DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 30 AVR. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/cgs/225/18

Genève, le 23 avril 2018

Concerne : Approbation du nouveau règlement créant le Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève (LC 21 253, ancienne PR-592)

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 20 mars 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 29 mars 2018
Date légale d'affichage : 29 mars 2018
Fin délai référendaire le : 8 mai 2018